



Mon employeur a décidé de garder la prime qui m'était attribué.

Par **adret**, le **11/02/2009** à **20:57**

Bonjour
Je travaille chez un concessionnaire. AUDI FRANCE a organisé un challenge, nous l'avons remporté. Un ordinateur pour chaque vendeur devait nous être attribué. A la réception des cadeaux, mon employeur a décidé d'en garder un pour lui, il m'a répondu que je ne le méritais pas hors j'ai remporté le défi.
A t-il le droit de me priver du cadeau?
Je vous remercie
Cordialement

Par **julius**, le **12/02/2009** à **21:30**

Bonsoir,
Vos autres collègues ont-ils reçu le leurs?
Etiez vous noté en individuel ou en collectif ?
Cependant , ce terrain est difficile a défendre compte tenu qu'il s'agit d'un CADEAU , et non d'un devoir de l'employeur.